



RIPOSTER AU PLAN GATTAZ, poursuite de l'offensive patronale

Après avoir rencontré François Mitterrand le 18 avril pour exiger de nouvelles réductions des charges des entreprises, en particulier de la taxe professionnelle et des cotisations patronales pour les allocations familiales, le président du CNPF vient de présenter devant plusieurs centaines de patrons un «*plan d'action prioritaire*» dont l'objectif est d'élargir le consensus entre patrons et travailleurs à l'intérieur des entreprises et «*autour des entreprises qui sont au service de la nation*».

Le plan de Gattaz consiste à organiser des journées portes ouvertes dans l'ensemble du pays, faire participer les cadres au capital des entreprises, organiser la formation économique des salariés et surtout utiliser rapidement à son avantage la loi Auroux sur l'expression des salariés. Il veut court-circuiter les syndicats, faire s'exprimer les travailleurs en dehors de leur présence, récupérer toutes les propositions qui pourraient aller dans le sens de la productivité et de la rentabilité, faire accepter par les travailleurs la course aux profits. Le patronat veut tenter de montrer l'inutilité des syndicats, de parvenir à accentuer le phénomène de désyndicalisation en œuvre ces dernières années.

Le plan du CNPF est une machine de guerre contre les syndicats, contre les travailleurs eux-mêmes. Le patronat s'adapte à la situation mais il poursuit son offensive contre la classe ouvrière, contre son autonomie de classe. On aurait bien tort de sous-estimer cette attaque, d'autant qu'elle tente de prendre appui sur le discours gouvernemental qui depuis deux ans vise à concilier le capital et le travail. Pierre Mauroy et Jacques Delors répètent d'ailleurs régulièrement que seul le gouvernement de gauche peut obtenir des salariés les efforts nécessaires pour sortir de la crise.

Consensus entre patrons et travailleurs? Alors que les profits des uns proviennent de l'exploitation du travail des autres. Alors que la course au profit maximum, à la compétitivité, à la rentabilité, amène les patrons des entreprises privées comme nationalisées, qui sont toujours membres du CNPF, à s'attaquer au pouvoir d'achat, aux conditions de travail, aux emplois. Au service de la nation? Alors que les entreprises privées utilisent les aides publiques et exonérations de charges de plus en plus nombreuses pour exporter des capitaux et spéculer au lieu d'investir et de créer des emplois. Décidément, les rapports capital-travail restent marqués par l'antagonisme de classes. L'existence d'un gouvernement de gauche et de nouvelles nationalisations ne peut changer cette caractéristique fondamentale de la société capitaliste.

Les manifestations unitaires du 1^{er} mai sont l'occasion pour les travailleurs d'apporter une réponse d'ensemble à l'offensive patronale et à sa volonté de consensus, d'agir pour l'emploi, le pouvoir d'achat, les conditions de travail, les libertés syndicales.

Pierre BAUBY

**Pour une carte unique,
valable 10 ans,
renouvelable
automatiquement,
non informatisée,
pour tous les immigrés**

Plus de 30 organisations¹ ont signé le «*manifeste pour une carte unique, valable 10 ans, renouvelable automatiquement, non informatisée, pour tous les immigrés*», dont l'attribution serait un pas important vers l'égalité complète des droits entre Français et immigrés.

Le manifeste souligne que depuis l'arrêt de l'immigration en 1974 et du fait des regroupements familiaux, la plupart des immigrés sont maintenant en France depuis 10 ans. Ils continuent cependant à devoir être en possession à la fois d'un titre de travail et d'un titre de séjour, de durées variables, ce qui maintient les immigrés en statut de précarité et crée des divisions entre travailleurs immigrés eux-mêmes et entre leurs communautés. Le titre de séjour est par ailleurs informatisé, à la différence de la carte d'identité des Français.

Le manifeste souligne que «*l'instauration de la carte unique, semblable à la carte d'identité nationale des Français, constituerait une avancée importante vers "une nouvelle citoyenneté" qui ne reposerait pas sur la notion de nationalité mais reconnaîtrait à toute personne qui réside habituellement sur le territoire français des droits nouveaux et en particulier le droit de participer à la vie de la cité aussi bien dans les entreprises que dans les quartiers*».

Les signataires lancent une campagne nationale comportant en particulier la signature d'une pétition pour qu'un projet de loi soit prochainement voté.

¹ Parmi celles-ci, la plupart des associations de travailleurs immigrés (Amicale des Algériens en Europe, ASEC, UTEGuadeloupe, UGTSF...), de solidarité Français-immigrés (FASTI, CI-MADE, GISTI), Hacuitex CFDT, CEDETIM, PSU, PCML... Campagne Carte 10 ans c/o CI-MADE, 176 rue de Grenelle, 75007 Paris.

Abonnement à PCML Flash
un an : 60,00 F

Abonnement groupé
PCML Flash et Travailleurs mensuel
un an : 150,00 F - 6 mois : 80,00 F

MANIFESTATION CONTRE LE RACISME A MARSEILLE

Ils étaient près de 3 000 à Marseille le vendredi 22 avril, à manifester contre le racisme à la suite des actes criminels perpétrés en mars dernier, à l'appel de 31 organisations (notamment le MRAP, l'Amicale des Algériens en Europe, la Ligue des droits de l'homme, la CIMADE, ASTI, le PS, le PSU, la CFDT, la LCR, le PCML, la CSF, le Syndicat de la Magistrature, l'ASEC...).

Les organisateurs, dans leur appel, indiquaient : « Nous sommes décidés à développer les efforts indispensables pour faire reculer toutes les manifestations racistes anti-arabes, anti-juifs, anti-gitans, anti-noirs, car il n'y a qu'un seul et unique racisme et nous voulons le détruire.

« De manière prolongée, aussi longtemps que nécessaire, nous allons soutenir dans notre ville et dans le pays les droits universels de tout individu contre les discriminations raciales, pour le respect des droits acquis et l'obtention de droits nouveaux (logement, travail, formation, culture, politique, syndicalisme, etc.) et pour construire, dans le respect et l'expression des différences, une société véritablement pluri-ethnique et pluri-culturelle ».

Cette manifestation du 22 avril revêt une importance nationale car elle s'est tenue dans la seconde ville de France où la haine raciale est fortement présente et en progression. Comme est extrêmement important le caractère prolongé et en profondeur de l'action unitaire entreprise contre le racisme à Marseille et dans d'autres villes.

LE PRINCE NORODOM SIHANOUK A PARIS

Il sera reçu par Mitterrand ce mercredi. Ce dernier veut sans doute réviser « le dossier cambodgien » avant sa visite en République populaire de Chine.

Le fond du dossier, Norodom Sihanouk l'a fortement souligné à son arrivée : « Les Vietnamiens ne sont pas là pour nous libérer des griffes des Khmers rouges, mais pour coloniser le Cambodge. Plus de 300 000 Vietnamiens s'y installent chaque année et on favorise les unions entre Khmers et Vietnamiens. Je ne suis pas raciste, mais dans 10 ou 20 ans, il n'y aura plus de peuple khmer en dehors de la diaspora... Les Vietnamiens veulent tout avaler — après le Laos et le Cambodge, ce sera le tour de la Thaïlande si on n'y met pas le ho-là ».

CHARTRE POUR L'ISOLEMENT TOTAL DU RÉGIME D'APARTHEID SUD-AFRICAIN

« L'apartheid n'est pas seulement un crime institutionnalisé à l'encontre de 23 millions de personnes qui ont été dépossédées de leurs droits et de leurs biens; c'est, comme l'ont proclamé les Nations Unies "un crime contre l'humanité". »

Telle est l'appréciation contenue dans la Charte pour l'isolement total du régime d'apartheid sud-africain, appréciation qui impose un choix clair : « conforter l'apartheid comme par le passé ou l'ISOLER totalement ».

L'isoler implique impérativement certaines mesures : « que soient retirées toutes les licences de fabrication d'armement accordées par la France à des sociétés et au gouvernement sud-africain, (...) que le gouvernement français mette fin à toute collaboration nucléaire avec l'Afrique du Sud (...); que soit appliqué un embargo pétrolier efficace contre le régime d'apartheid (...); que le gouvernement français reconnaisse le Conseil des Nations Unies pour la Namibie » et son décret n°1 sur l'interdiction de tout pillage

du sous-sol namibien, notamment de son uranium, importé en France; « qu'il n'y ait plus de la part de l'Etat français aucune forme d'incitation ni aucune aide aux investissements en Afrique du Sud (...) »; que soit mis fin à la tendance à la dépendance de notre pays par rapport au charbon sud-africain; « que soit mis fin à toute politique d'échanges culturels, universitaires, sportifs, touristiques... entre la France et le pays de l'apartheid ».

Près d'une quarantaine d'organisations ont signé cette Charte, dont, notamment, le Mouvement Anti-apartheid, le SGEN, le PSU, la LCR, les Amis de Témoignage chrétien, la Ligue des droits de l'homme, la FOL, le CEDETIM, la CIMADE, la JOC, la GUPS, la FASTI, etc. Le PCML en est également co-signataire. On peut s'adresser pour informations complémentaires au Mouvement Anti-apartheid, 46 rue de Vaugirard, 75006 Paris.

INDÉPENDANCE POUR LA NOUVELLE-CALÉDONIE

De retour d'Algérie, où il a été reçu par le FLN, Jean-Marie Tjibaou, vice-président de l'Union calédonienne (principale organisation indépendantiste de Nouvelle-Calédonie), a déclaré : « Je suis allé en Algérie pour voir si, face à la même colonisation, il peut y avoir des tactiques différentes. La parole la plus lourde que j'y ai enregistrée est celle-ci : "Les Français n'ont pas de parole. Comme tous les Occidentaux, ils ne comprennent que les rapports de force". Le FLN m'a renforcé dans l'idée que notre revendication d'indépendance ne pourra progresser que par la seule mobilisation des Kanaks ».

Extrêmement critique des tergiversations gouvernementales et du nouveau projet de statut du territoire qui ne s'inscrit pas dans un processus d'indépendance, J.M. Tjibaou a indiqué que le Front indépendantiste envisage de constituer un « gouvernement provisoire chargé de préparer l'indépendance pour 1984 ».

Lors de son 63^e Congrès, la Ligue des droits de l'homme a adopté une résolution de sa section de Nouméa favorable à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie. Les soutiens à l'indépendance canaque se multiplient dans notre pays.

Il est plus que temps pour le gouvernement socialiste de mettre en accord ses paroles et ses actes et de favoriser l'accès à l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie!

LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION SURVEILLÉE REVENDIQUENT :

Le syndicat national des Personnels de l'Éducation surveillée (FEN) appelle à la grève le 28 avril 83 et à une manifestation du ministère de la Justice au ministère du Budget. Les personnels de l'Éducation surveillée sont anxieux devant le retard pris par la réforme de l'ordonnance de 45 et par les prévisions du budget 84. Ce jeudi, ils « exigent(t) tout à la fois des moyens pour le bon fonctionnement du Service public (créations d'emplois en nombre, crédits de fonctionnement suffisants, rémunération et conditions de travail satisfaisantes...) et la mise en œuvre rapide de profondes réformes législatives en direction des mineurs, notamment la suppression de la détention provisoire pour tous les mineurs ».

..... BLOC-NOTES.

• Le jeudi 21 avril, Pierre Bauby et Gilles Carpentier pour le PCML, ont eu une rencontre avec des responsables de la FASTI, pour un échange de vues.

• *Travailleurs* de mai est sorti. Au sommaire : le Congrès de la CGT-Métallurgie; l'interview de Michel Bouchareissas, secrétaire général du CNAL; un *Parlons ensemble* des choix gouvernementaux avec Alain Krivine pour la LCR, Serge Depaquit pour le PSU et Pierre Bauby et Camille Granot pour le PCML, etc.

Le manque de place ne nous permet pas d'évoquer dans ce numéro le 63^e Congrès de la Ligue des droits de l'homme. Nous le ferons dans le prochain *PCML Flash*.